

MISE AU POINT

Nous avons reçu la lettre suivante :
Monsieur,
« J'ai lu votre article du jeudi 13 courant intitulé: « Contre la Révolution ».
Il me paraît deservir d'une façon imméritée les hommes de bonne volonté, qui par leur action ou par leur argent, essaient de créer le mouvement qui pourrait arrêter notre pays sur la pente néfaste où il est enclin. Par les lettres que vous jetez bon de publier vous mettez vraiment en mauvaise posture « les bonnes poires » et le pusillanimité courageux qui « ne veut pas se compromettre ».
Après les avertissements que vous avez donnés « faisant chorus du reste avec la presse française » sur le péril communiste, après avoir reconnu d'autre part par maintes critiques de votre Journal l'incohérence et l'impuissance du Gouvernement actuel, vous devenez en bonne logique féliciter les amis de l'ordre, de prendre toutes dispositions utiles, pour faire si nécessaire, leur police.
Dans les circonstances actuelles, les journaux tout comme les particuliers, doivent avoir le courage de leurs convictions et savoir faire le sacrifice de leur intérêt personnel ».

Nous répondons de façon très nette à notre correspondant. Jamais nous n'avons pensé nous désintéresser de l'œuvre de défense sociale. Jamais, nous n'avons voulu nuire, en aucune manière, aux organisations antirévolutionnaires. Nous avons simplement exprimé le regret que toutes ces entreprises ne se soient pas fondées en une seule association, rejetant toute arrière-pensée de parti politique.

Nous ne pouvons que louer le mouvement spontané, le sursaut d'énergie qui a groupé, en quelques heures, les hommes décidés à sauver le pays.
Devant toutes ces initiatives, nous n'avons pas cru devoir exprimer nos préférences, ne voulant pas inciter nos lecteurs à aider l'une au détriment des autres. Nous avons souhaité une fusion totale, une « Ligue française unique et désintéressée de défense nationale ».

Lorsque nous l'aurons obtenue, lorsque nous verrons à la tête de cette organisation unique des hommes absolument indépendants, pour qui « Patrie » passe avant « parti », nous serons les premiers à réclamer le secours de tous genres.
Juste-à, nous continuerons de signaler le danger en indiquant le meilleur moyen d'y parer.

Volontiers, nous signalons à nos lecteurs la « Ligue républicaine nationale », qui a pour président actif M. Millerand.
La lutte contre le communisme, en groupant tous les républicains sans distinction, quelles que soient leurs opinions philosophiques, leurs croyances religieuses, voilà son programme. L'entreprise a une direction et une discipline: ceux qui sont à sa tête sont des constructeurs et non des démolisseurs, et le nom de Millerand est une garantie que l'argent s'en ira à des hommes d'action décidés à sauver le pays.

JEAN REBOUX.

LES CHANGES		
	Vendredi	Samedi
Livre ...	87.27	87.20
Dollar ..	18.50	18.53
Belgique.	92.90	92.15

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA GRANDE-BRETAGNE

DECLARATIONS DE M. CHAMBERLAIN
D'après ses déclarations de M. Chamberlain, aux journalistes, on peut définir de la façon suivante l'attitude du gouvernement anglais en ce qui concerne les principales questions de politique étrangère actuellement à l'ordre du jour.
1^o **Question de Grèce.** — Le gouvernement anglais ne prendra aucune décision avant d'avoir pris l'avis des Dominions, et a décidé qu'une consultation personnelle serait eue avec leurs représentants à Londres, sans un avenir assez rapproché. Il est possible et même probable que l'on considérera comme nécessaire d'effectuer certaines modifications à ce protocole. Il serait fort difficile de l'adopter ou de le rejeter purement et simplement on s'y substituerait un autre instrument.
2^o **Question des dettes.** — Le gouvernement anglais a engagé sa parole et a l'intention de rembourser chaque penny qu'il a emprunté. On estime qu'on ne peut pas permettre à la France de fermer les yeux sur ses obligations parce qu'elle rembourse sur autre puissance.
3^o **Désarmement.** — Sécurité. — Le gouvernement anglais n'est pas à même de discuter la question avant d'avoir consulté les Dominions au sujet du protocole de Genève.
4^o **Evacuation de Cologne.** — Le gouvernement anglais est d'avis que tout retard qui sera apporté à l'évacuation de cette zone sera dû à la politique d'obstruction de l'Allemagne. Le gouvernement ne sera pas en mesure de prendre une décision avant d'avoir connaissance du rapport de la commission de contrôle.
5^o **Question du Maroc.** — La politique du gouvernement anglais vise à ce que les troubles restent d'ordre purement local et à ce qu'ils ne dégénèrent pas en questions internationales.
6^o **Question de l'Inde.** — Il est donc de l'intérêt de la Grande-Bretagne que la paix soit sauvée.
7^o **Question d'Albanie.** — Le gouvernement anglais est satisfait que les gouvernements de Yougoslavie et d'Italie se soient mis d'accord pour ne pas intervenir dans les affaires albanaises.
8^o **Question de la Chine.** — La politique du gouvernement anglais en ce qui concerne la Chine est une politique de non-intervention: le cabinet de Londres désire ne pas s'immiscer dans le conflit sino-japonais et espère pouvoir réussir à maintenir ce point de vue.

M. KRASSINE NE PART PAS MAINTENANT POUR MOSCOU

Paris, 20 décembre. — Le bruit a couru que M. Krassine allait quitter incessamment Paris pour se rendre à Moscou. A l'ambassade de la rue de Grenelle, on déclare la nouvelle inexacte. Il serait peut-être plus vrai de dire qu'il n'y va pas.

BILLET PARISIEN

La politique britannique et la France

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)
PARIS, 20 DÉCEMBRE (Minuit).
L'exposé que M. Chamberlain, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a fait hier de sa politique ne comporte rien d'imprévu. Sur toutes les questions qu'il a effleurées, on savait déjà quelle était la position du Gouvernement britannique.
Pour ce qui nous concerne, la politique du ministre Baldwin est une politique d'amitié, on n'en saurait pas douter, mais c'est aussi — faut-il exprimer aussi crânement notre pensée? — une politique du moindre effort. M. Mac Donald rêvait de bâtir une Europe nouvelle et il comptait beaucoup sur M. Herriot pour l'y aider.
Les deux gouvernements s'étaient promis de coopérer, jour par jour, heure par heure, à cette tâche ardue dont les proportions trop vastes ont effrayé le bon sens anglo-saxon; mais, quelque jugement que l'on porte sur elle, le pacte de « collaboration continue » avait fait naître chez nous l'impression que l'Angleterre nous aiderait à trouver des solutions pour les problèmes tels que la sécurité, les dettes interalliées, etc.
En renonçant aux chimères socialistes aussi bien dans l'ordre national que dans l'ordre international, les conservateurs britanniques ont rendu le service de nous en détacher nous-mêmes, mais, pour avoir écarté les solutions fallacieuses que nous offrait M. Mac Donald, ils se sont bien gardés jusqu'à présent d'y substituer quoi ce fût.
La politique du Cabinet Baldwin est évidemment dominée par le souci d'assurer à l'industrie britannique une protection dont les socialistes n'avaient cure. On ne saurait l'en blâmer. Les obligations internationales doivent passer, aux yeux d'un gouvernement, après les obligations nationales, mais il ne reste pas moins que notre situation est assez délicate. Le Protocole de Genève, pour ne citer que cette question, est le résultat d'une conception dont les « lors », se sont délibérément écartés. Encore une fois, nous ne devons pas leur en vouloir, mais cela tient, y sommes-nous toujours attachés quant à nous?
Les rapports des deux pays sont plongés dans la confusion. Une amitié stable a pour condition essentielle la clarté; c'est elle qu'il faut d'abord rétablir.

R...
A l'Académie des Sciences morales et politiques
L'éloge de M. Ribot
Paris, 20 décembre. — L'Académie des sciences morales et politiques a tenu aujourd'hui sa séance publique annuelle.
Le président a rendu un dernier hommage aux membres associés et correspondants de la compagnie, morts dans l'année, puis ils ont examiné les prix décernés par l'Académie.
La séance s'est poursuivie par la lecture d'une notice consacrée par M. Lyon-Caen, à Alexandre Ribot.
Ses discours politiques, sa participation au gouvernement, a dit l'orateur, n'ont pas rempli toute sa vie; des associations et des institutions nombreuses et variées recouraient à lui pour les diriger ou pour présider leurs séances.
M. Ribot a été un des premiers orateurs de notre temps, par la simplicité, l'élegance et la lumineuse clarté de sa parole; il rappelait Talers et Gladstone. S'il traitait tous les sujets avec la même supériorité, c'est qu'il avait une compétence presque universelle, due à sa haute intelligence et à un immense labeur. Il était à la fois juriste, économiste, financier, administrateur et diplomate.

Les cérémonies à la mémoire de Puvis de Chavannes

Paris, 20 décembre. — Les cérémonies organisées pour commémorer le 100^e anniversaire de la naissance du peintre Puvis de Chavannes ont eu lieu aujourd'hui au Panthéon, en présence du Président de la République et du Ministre de l'Instruction publique et ont eu lieu devant les bâtiments de la nouvelle Sorbonne et au square Clémenceau.
Plusieurs discours ont été prononcés par M. Quentin, président du Conseil municipal; M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts; M. Naudin, préfet de la Seine, et enfin M. François-Berthelot, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui analysa l'œuvre de Puvis de Chavannes et montra l'influence considérable qu'elle avait eue sur la peinture française à la fin du XIX^e siècle.

LA REPRISE DES RELATIONS AVEC LA RUSSIE

Les ports français et soviétiques ouverts aux navires des deux nations
Paris, 20 décembre. — L'ambassadeur de l'U.R.S.S., a reçu de Moscou du commissaire des affaires étrangères, un communiqué dans lequel il est dit qu'à la suite d'un échange de télégrammes entre MM. Herriot et Tchitchérine tous les ports soviétiques sont, à dater de ce jour, ouverts aux navires qui naviguent sous pavillon français et pareillement, les ports français, sont ouverts aux navires soviétiques.
LE MINISTRE DE LA GUERRE REÇOIT LES GÉNÉRAUX WEYGAND ET SARRAIL
Paris, 20 décembre. — Le général Nollet, ministre de la guerre, a reçu ce matin, le général Weygand, retour de Syrie, et le général Sarrail, nommé récemment haut commissaire de la République en Syrie.

LE VOTE DES FEMMES

Une délegation de propagande féministe au Sénat
Paris, 20 décembre. — Une délegation du Comité de propagande féministe, conduite par Mme Louise Bruneau, institutrice et composée d'une cinquantaine de déléguées appartenant à divers groupements professionnels, a été reçue aujourd'hui au Sénat par M. Louis Martin, sénateur du Var. Cette délegation a exposé son désir de voir voter l'électorat et l'éligibilité des femmes.

LE BUDGET DU TRAVAIL A LA CHAMBRE

M. Loucheur fait augmenter de sept millions le crédit pour les constructions d'immeubles affectés aux familles nombreuses
Paris, 20 décembre. — M. Léo Bouteiller ouvre la séance à 15 h. 05.
Le budget du Travail
L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget du Travail.
La Chambre en est au chapitre 90 (subventions aux laboratoires de bactériologie, dispensaire d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse).
Les chapitres 90 et 91 sont adoptés; on adopte sur ce dernier chapitre un amendement de M. Badaud (Dordogne), qui a pour objet de faire bénéficier des préventifs des crédits qui leur sont affectés.

LES IMMEUBLES AFFECTÉS AUX FAMILLES NOMBREUSES

Un amendement de M. Loucheur
M. Loucheur soutient à l'article 96 (subventions pour les constructions d'immeubles spécialement affectés aux familles nombreuses visés à l'article 50 de la loi du 9 décembre 1922) 40 millions, un amendement tendant à augmenter le crédit du chapitre de 10 millions.
M. Vincent Auriol se prononce en faveur de cet amendement.
M. Loucheur fait appel au ministre du Travail qui déclare qu'il accepte un relèvement de 7 millions, qu'il peut économiser sur d'autres chapitres.
M. Loucheur. — Je suis convaincu que lorsque vous m'avez entendu, sans entrer dans le développement que je réserve pour vendredi prochain, vous ne continueriez pas ce marchandage.
M. Loucheur. — Comme président du Comité des habitations à bon marché, j'ai la lourde charge de la répartition des fonds. Eh bien! tous ceux de 1925 sont déjà absorbés et même 17 millions de crédits pour 1925 sont déjà engagés.
Il ne reste donc que 73 millions de crédits pour 44 millions de demandes dans les conditions les plus défavorables.
J'insiste donc pour que la Chambre vote 50 millions. L'habitation saine est le meilleur moyen d'accroître la natalité et de combattre la mortalité. Je ne vous citerai qu'un seul fait: il y a à Paris, quatre fondations d'habitations saines, la mortalité n'y est que de 7 pour 1000, alors que dans l'arrondissement où elles sont, la mortalité est de 24 pour 1000, je ne commente pas ces chiffres. (Applaudissements.)
M. Vincent Auriol constate que le Gouvernement ne modifie pas l'équilibre du budget, accepte le relèvement de crédit de 7 millions.
M. Hugot. — Il ne faut pas diminuer les crédits pour l'électrification rurale et d'autre part, avant d'édifier de nouvelles maisons il faudrait peut-être réparer celles qui existent. (Rires.)
M. Loucheur. — Les crédits pour l'électrification rurale ne sont pas diminués. Je prends acte de la déclaration de M. Justin Godart d'accepter dans le courant de l'année, d'autres crédits et je me rallie à l'augmentation de 7 millions qu'il propose. La Chambre est unanime lorsqu'il s'agit de l'habitation à bon marché.
Le chapitre 96 est adopté avec le crédit de 47 millions.

L'ASSISTANCE AUX VIEILLARDS

Bien que le chapitre sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et incurables soit réservé, M. Desobry (Nord), vient réclamer une augmentation de l'allocation.
L'abbé Lemire appuie les considérations de M. Desobry.
Cet article est donc réservé.
Les derniers chapitres du budget du Travail et de l'Hygiène sont adoptés.
Séance levée à 17 h. 25.

LA REVISION DES MARCHÉS POUR LA RESTITUTION DES CORPS DES MILITAIRES ET LES CIMETIÈRES NATIONAUX

Paris, 20 décembre. — On a distribué, aujourd'hui, à la Chambre, le projet de loi ayant pour objet de soumettre à la révision des marchés passés par l'Etat, pour la restitution des corps des militaires et le regroupement des tombes dans les cimetières nationaux.
Paris, 20 décembre. — Ce matin, à la Chambre, M. Georges Courteline est en traitement à Paris, on annonce que l'état de l'écrivain est aussi satisfaisant que possible.

M. GEORGES COURTELINE VA MIEUX

Paris, 20 décembre. — Ce matin, à la Chambre, M. Georges Courteline est en traitement à Paris, on annonce que l'état de l'écrivain est aussi satisfaisant que possible.

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION AMÉRICAINE DU TRAVAIL

New-York, 20 décembre. — M. William Green, de l'Ohio, a été élu à l'unanimité président de la Fédération américaine du travail, en remplacement de M. Samuel Gompers.
M. Green était l'un des vice-présidents de la Fédération et secrétaire-trésorier depuis 11 ans du syndicat des mineurs américains.

La Crise ministérielle en Allemagne

On sait que la solution de la crise politique allemande est, dès à présent, promise: ainsi en ont décidé le président de la République et le Docteur Marx, après un long entretien au cours duquel ils constatèrent l'insuffisance de leurs efforts pour constituer une combinaison ministérielle viable.
Le président et l'ex-chancelier espèrent que les fêtes de Noël et de jour de l'an donneront aux politiciens l'occasion de se livrer à un examen de conscience et d'entre le 2 et le 6 janvier, c'est-à-dire juste avant la rentrée du Reichstag, un miracle se produira et une coalition ministérielle tombera du ciel.
UNE ÉTRANGE DÉMARCHÉ DES GRANDS CHEFS MILITAIRES
On apprend de source sûre que les grands chefs de l'armée allemande ont fait tout dernièrement une démarche près du général von Seeckt, déclarant que la Reichswehr ne serait pas satisfaite si le parti nationaliste n'entraît pas dans le nouveau gouvernement. Le général von Seeckt, ainsi que M. Gessler, ministre de la Reichswehr, sont allés trouver le président Ebert pour lui faire part de cette manifestation.
Que faut-il penser de cette étrange démarche? Est-ce une menace d'un coup d'Etat ou simplement une manœuvre nationaliste?
LE PRÉSIDENT EBERT GAGNE SON PROCÈS
Le procès de Magdebourg n'est terminé par la défaite complète des ennemis du président Ebert. Il a été prouvé que le dernier témoin à charge, Gobert, avait subi onze condamnations.
Le procureur a dû déclarer que le tribunal ne pouvait pas tenir le moindre compte ni de ce témoin à charge, ni des autres. Il a requis six mois de prison contre l'accusé, le journaliste Rothard, pour avoir affirmé que M. Ebert avait participé à la grève des usines de munitions en 1918.

L'HOMME COUPE EN MORCEAUX A PARIS

RETROUVERA-T-ON L'IDENTITÉ DE LA VICTIME?
Paris, 20 décembre. — L'enquête ouverte par la police judiciaire sur la découverte des débris humains faite dans le quartier de la Villette se poursuit activement. Depuis hier, quelques personnes sont venues signaler à la police la disparition de maris, de parents ou d'amis. Des vérifications ont déjà été ou vont être faites dans la matinée, mais il semble jusqu'ici qu'aucun des signalements donnés ne corresponde à celui de l'homme décédé. De plus, de nombreux inspecteurs du service des garçons ont reçu mission de vérifier dans les hôtels et maisons meublées si dans quelques jours aucun locataire n'a été aperçu dans les toiles qui ont servi à envelopper les paquets et les papiers qui se trouvaient à l'intérieur.
On semble croire, à la police, que le crime et le dégoût ont été commis dans le quartier où les membres ont été retrouvés. L'individu qui a déposé les paquets, favorisé par le brouillard épais, n'a pu transporter les paquets qu'à la main. Aussi quelques investigations ont-elles été faites au boulevard de la Villette, rue Louis-Blanc et dans les rues avoisinantes, mais sans résultat.
On avait l'intention, en outre, de faire des recherches dans le causal Saint-Martin, mais étant donnée la difficulté d'une pareille opération, on a abandonné cette idée.
L'enquête se poursuit.

L'ADJUDANT AVIATEUR BONNET A PARIS

Paris, 20 décembre. — L'adjutant aviateur Bonnet, qui vient de battre le record du monde de vitesse, est arrivé ce matin, venant de Thionville, où il est en garnison.
Il a été salué par des représentants du sous-secrétariat d'Etat de l'Aéronautique et de l'Aéro-Club de France.
Pendant que de nombreuses personnes l'accablent, le nouveau recordman a été porté en triomphe jusqu'à sa voiture.

LE MODE DE PAIEMENT DES INDEMNITÉS

Paris, 20 décembre. — On a distribué, aujourd'hui, à la Chambre une proposition de loi tendant à compléter la loi du 23 juillet 1921 relative au mode de paiement des indemnités prévues par la loi du 17 avril 1919 pour la réparation des dommages causés aux biens meubles, par MM. Charles Desjardins, des Rotours, Perit, Forsy, Rillart de Verneuil, Villenaut, Crepel, Grousseau, Louis Nicolle.

LE GENERAL WRANGEL A BERLIN

Le général baron Wrangel est arrivé à Berlin. Il a été chaleureusement reçu par les émigrés russes et les adversaires du régime bolcheviste. Un banquet a été organisé en l'honneur de Wrangel.

Le meurtre du Polonais

M^{lle} FOURNIER
la plus jeune avocate de France, qui va faire ses débuts, aux côtés de M^{lle} Robert, pour défendre M^{lle} Stanislas Umanski ayant tué son ami atteint d'une maladie incurable.
Paris, 20 décembre. — La 9^e Chambre de la Cour, dans l'affaire des Cargos Français, avait condamné pour distribution de dividendes fictifs, M. Palmiéry à un an de prison; M. Besonnoeu à 10 mois de prison et M. Bayart à 6 mois.
Sur pourvoi de ces deux derniers, la Chambre criminelle de la Cour de cassation vient de casser l'arrêt: M^{lle} Coubrard et Morand avaient soutenu ce moyen que, seule, la date du vote des dividendes devait être retenue. Le Cour a admis ce moyen, ce qui a pour effet de rendre applicable à MM. Besonnoeu et Bayart, la loi d'amnistie, car les faits se trouvent être ainsi antérieurs au 10 novembre 1919: pour permettre l'examen de son pourvoi, M. Besonnoeu, assisté de M^{lle} Valier, s'est présenté à la conciergerie à midi; aussitôt après l'arrêt, il a été remis en liberté.
Paris, 20 décembre. — De l'arrêt rendu cet après-midi par la Cour de cassation dans l'affaire des Cargos Français, il résulte que MM. Besonnoeu et Bayart sont mis hors de cause, en vertu de l'interprétation juridique suivante: « En matière de distribution de dividendes fictifs dans l'affaire présente, le vote de ces dividendes par l'assemblée générale qui constitue le droit et non le paiement subséquent de ces dividendes.
Dans le cas particulier de MM. Besonnoeu et Bayart, à raison de leur séjour au front au cours de la guerre, les dispositions de la loi d'amnistie.

UN CRIME MYSTÉRIEUX PRÈS DE NANTES

TIENT-ON L'ASSASSIN?
On se rappelle qu'en juillet 1923, le corps décapité d'un homme fut trouvé dans un puits du moulin Galot, près de Nantes. L'identité du cadavre ne put jamais être établie.
Or, le 25 novembre dernier, à Sion-les-Mines, la gendarmerie arrêtait un courtier en bœufs, de Blain (Loire-Inférieure), Georges Lemaitre. Une perquisition à son domicile amena la découverte chez lui d'un livret militaire au nom de Louis Collet, classe 1915, retournement de Châtellerault, dont le signalement correspondait à celui du malheureux retiré du puits du moulin Galot. Lemaitre tenta, mais en vain, de déchirer les premières pages de ce livret.
Au cours de son transfert de Nantes à Bordeaux, où il comparaitra, pour désertion, devant le Conseil de guerre, le courtier en bœufs avait eu son nom changé en Georges Lemaitre et avait été déclaré soldat.
Informé des analogies frappantes entre le signalement qui figure sur le livret militaire trouvé chez Lemaitre et celui du cadavre sans tête retiré du puits du moulin Galot, M. Labouerie, commissaire divisionnaire à Rennes, se mit en campagne et releva contre Lemaitre de lourdes charges.

DES BANDITS VOLENT 500.000 DOLLARS ET METTENT LE FEU A UN QUARTIER

New-York, 20 décembre. — Des bandits ont attaqué aujourd'hui deux banques de Valley View, dans le Texas, et ont réussi à s'emparer de deux coffres-forts contenant plus de 500.000 dollars de valeurs.
Avant de quitter la ville, les bandits ont mis le feu à tout un quartier. Les dégâts sont évalués à 100.000 dollars.

M. HENNESSY A BERNE

Berne, 20 décembre. — M. Hennessy, ambassadeur de France, est arrivé ce matin, à 8 h. 45.

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

UNE AUTO MONTE SUR UN TROTTOIR TUE UNE FILLETTE ET EN BLESSE UNE AUTRE
Mulhouse, 20 décembre. — Un affreux accident d'automobile s'est produit à un carrefour de la chaussée de Dornach. Pour éviter une collision, le chauffeur d'une voiture donna un coup de volant très brusque qui le fit monter sur le trottoir.
Malheureusement, deux fillettes, âgées de 8 et 11 ans, furent renversées et traînées sur plusieurs mètres. L'aînée, Marie Wolff, a été tuée sur le coup, tandis que sa sœur, Marguerite, a été très grièvement blessée à la tête.
UN TRAMWAY PRIS EN ECHARPE PAR UN CAMION AUTOMOBILE
Un tué, un blessé
Limoges, 20 décembre. — Au début de l'après-midi, sur l'ancienne route d'Aix, le tramway urbain a été pris en écharpe par un lourd camion automobile.
M. Jean Mérier, 23 ans, employé d'écritures, a été tué et M. Jean Chassagne, 33 ans, journaliste, a été grièvement blessé.

L'AMOUR EN DÉTRESSÉ

C'est le titre de très bon roman que publie prochainement le Journal de Roubaix.
Dans cette œuvre, digne de son grand talent, le romancier célèbre aime de nos lecteurs

PAUL DE GARROS

a mêlé le mystère, le sentiment, la terreur et le tragique de l'existence. Il en a fait un drame du cœur, « l'amour en détresse », dont les péripéties passionneront nos longues soirées d'hiver.

L'agitation communiste

A AMIENS
Amiens, 20 décembre. — L'Agence Havas publie cette note:
Contrairement aux indications publiées depuis quelques jours par certains journaux, si les autorités civiles, ni les autorités militaires d'Amiens ne prennent et n'ont eu la moindre mesure exceptionnelle en prévision d'un soulèvement ou de main de la part des communistes. A plus forte raison, les mitraillettes n'ont-elles jamais été tenues prêtes à entrer en action.
Ces informations alarmistes ne reposent sur rien de fondé. Il n'existe dans la ville d'Amiens aucune émeute ni aucune crainte et les seules mesures prises par l'autorité militaire ne sont que les mesures normales prévues par les règlements sur la garde et la surveillance des établissements militaires.
Le noyau communiste d'Amiens, dont les membres sont d'ailleurs connus, est de peu d'importance et ses adhérents sont les premiers à s'étonner de l'importance exceptionnelle que certaines personnes leur ont donnée.
LES MESURES EN ROUMANIE
Le Journal Officiel Roumain a publié une loi punissant d'une peine pouvant aller jusqu'à dix ans de prison les complots contre la tranquillité publique et les associations ayant pour but de provoquer le désordre. Même peine est édictée contre les personnes entrées en relation avec des associations communistes étrangères.

M. HERriot SE PLAINT DES FAUSSES NOUVELLES QUI ALARMENT L'OPINION

« Notre pays veut la paix, dit-il; nous la lui garantissons ».
Paris, 20 décembre. — M. Herriot a reçu, ce soir, dans sa chambre, un certain nombre de représentants de la presse parisienne et leur a fait les déclarations suivantes:
« A la suite des débats qui ont eu lieu à la Chambre et des discussions légittimes qui se sont élevées dans la presse, au sujet de l'action communiste de fausses nouvelles sont chaque jour, perpétuellement répandues, pour alarmer l'opinion.
Le gouvernement n'a pas attendu les circonstances actuelles pour s'être préoccupé de l'ordre public et de la tranquillité de notre pays. Il a fait, sur ce point, de nombreuses déclarations, et il a toujours affirmé son intention de troubler la paix publique et de faire appel à la violence. Dès sa prise de possession du pouvoir, il a donné à ses agents les instructions nécessaires et en fait, sur aucun point de territoire, l'ordre n'a été à aucun moment, troublé. Dans l'avenir, il sera de la même façon assuré. Mais on a créé et on tend à généraliser dans le pays un tel état d'esprit, que les prévisions normales, prises par le gouvernement, sont interprétées comme l'indice de dangers immédiats. C'est ainsi qu'on a faussement allégué que des événements graves étaient sur le point de se produire à Amiens, parce que les autorités avaient pris des mesures normales de sécurité; on a inventé des faits imaginaires.
Je fais appel à tous les bons citoyens, à tous ceux qui n'ignorent pas la position politique, pour qu'ils ne se laissent pas entraîner par ces fausses nouvelles. Notre pays veut la paix; nous la lui garantissons ».

LES AGRESSIONS CONTRE DEUX ENCAISSEURS N'ONT ENCORE ÉTÉ DÉCOUVERTES

Paris, 20 décembre. — L'enquête ouverte par la police judiciaire sur les deux agressions commises contre des encaisseurs, l'une à Ivry, l'autre à Saint-Ouen, ne poursuit activement. Des recherches sont faites, mais aucun renseignement ne permet jusqu'ici d'entrevoir l'arrestation prochaine des bandits.
LE VAMPIRE DU HANOVRE ET SON COMPlice HANS SONT CONDAMNÉS A MORT
Hanovre, 20 décembre. — Le jugement dans l'affaire Haarman a été prononcé ce matin.
Haarman reconnu coupable de vingt-quatre assassinats est condamné à la peine de mort.
Son complice Hans est également condamné à mort pour instigation au meurtre dans six cas et à deux ans de réclusion pour complicité.
Les frais sont tous à la charge des coaccusés.